

Enfin, réitérant son attachement à l'unité nationale, mon gouvernement soutient que la ratification de l'Accord du lac Meech est indispensable à la poursuite de l'évolution constitutionnelle du pays.

Lorsque le Québec aura repris sa place à la table des négociations constitutionnelles, il sera possible de faire avancer d'importants dossiers comme la réforme du Sénat, les droits des autochtones, les droits linguistiques, les rôles et responsabilités en matière de pêches et le renforcement de la Charte des droits et libertés et mon gouvernement en fera une priorité.

Une économie forte

Depuis 1984, le taux de croissance des dépenses fédérales au titre des programmes a été moindre que celui de l'inflation, et inférieur au tiers du taux moyen des quatre années précédentes. En quatre ans, la taille du déficit annuel du gouvernement a été ramenée de plus de huit pour cent à moins de cinq pour cent du produit intérieur brut, ce qui, en chiffres absolus, représente une diminution de près de dix milliards de dollars. Au cours de la même période, les revenus et les emplois ont augmenté à un rythme extraordinaire. La performance économique du pays a été supérieure à celle de presque toutes les grandes nations industrialisées.

Notre défi maintenant est de soutenir ce rythme de croissance dans une conjoncture mondiale où les pressions inflationnistes se font de plus en plus vives. Mon gouvernement et la population canadienne devront s'armer de la plus ferme détermination s'ils veulent gagner ce pari et continuer à profiter des bienfaits d'une croissance et d'une prospérité soutenues. Mon gouvernement présentera bientôt un budget qui témoignera de cette détermination.

Mes ministres croient que la préservation du bien-être économique du Canada passe obligatoirement par une réduction constante du déficit. Les déficits antérieurs accablent le pays d'une dette écrasante. Les intérêts annuels de cette dette accaparent 31 cents de chaque dollar des recettes de l'État et se trouvent donc à restreindre la capacité du gouvernement de réaliser d'autres objectifs prioritaires. Mon gouvernement emprunte actuellement à seule fin de payer les intérêts d'emprunts antérieurs. Pour renverser cette tendance, il faudra que les dépenses soient réduites et que les recettes soient suffisantes pour absorber le coût des programmes publics.

Le budget de mon gouvernement aura pour objectif le maintien de la prospérité nationale. Or, la vigueur de l'économie ne peut être assurée que s'il existe un meilleur équilibre entre les dépenses du gouvernement et les ressources dont il dispose. D'autre part, l'expansion économique est le seul moyen de maintenir les programmes sociaux auxquels tiennent tant les Canadiens. Seules des mesures propres à réduire le fardeau de la dette nationale permettront donc d'éviter une flambée des taux d'inflation et de chômage comme celle du début des années 1980. Mon gouvernement est convaincu que la population canadienne appuiera les efforts de restriction des dépenses fédérales qu'il a entrepris dans l'intérêt de la stabilité économique et d'une croissance soutenue.

Le maintien de la prospérité, si essentielle pour assurer les services de haute qualité que les Canadiens attendent de leur gouvernement, exige aussi une réforme de la fiscalité. Dans sa forme actuelle, la taxe de vente fédérale est inefficace et injuste. Elle nous coûte des emplois. Elle sera remplacée par une taxe de vente plus équitable, qui garantira à l'économie canadienne son plein pouvoir de concurrence et permettra de maintenir une source fiable de recettes pour le financement des programmes essentiels. Mon gouvernement a entrepris auprès des provinces et du secteur privé de vastes consultations qui permettront que cette réforme se fasse dans un esprit de justice et d'efficacité.

Les fondements de notre avenir

Les Canadiens et les Canadiennes ont démontré à l'évidence qu'ils sont convaincus de leur aptitude à soutenir la concurrence dans une économie internationale en pleine expansion.

Forts de cette assurance et de leur maturité, ils comprennent que l'économie ne peut prospérer dans des marchés restreints, derrière des barrières tarifaires. Ils préfèrent la libéralisation du commerce à l'échelle mondiale.

Aussi mon gouvernement poursuit-il la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange qu'il a conclu avec les États-Unis, le principal partenaire commercial du Canada. Il attache également une très grande importance à la ronde Uruguay des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent sous les auspices du GATT. Au pays, il continuera de travailler avec les gouvernements provinciaux à la réduction des barrières commerciales interprovinciales qui entraînent des distorsions et des disparités dans le développement économique.

En matière de commerce extérieur, le Canada devra pratiquer une politique d'ouverture s'il veut être compétitif à l'échelle mondiale. De nombreux pays industrialisés, notamment en Europe de l'Ouest, forment de plus grandes alliances commerciales pour donner à leurs industries l'accès à de plus vastes marchés. Des sociétés commerciales mettent sur pied des entreprises d'envergure mondiale afin de profiter des possibilités découlant de la libéralisation des échanges.

L'accroissement de l'efficacité manufacturière dans les économies nouvellement industrialisées d'Asie et l'exploitation plus compétitive des ressources dans le Tiers monde sont d'importants nouveaux facteurs à considérer sur le marché international. Aucune nation ne peut rester indifférente à ces réalités ou y échapper.

Quel que soit leur domaine d'activité, les Canadiens et les Canadiennes veulent assurer leur avenir et celui de leur famille dans le nouveau contexte que crée l'émergence de ces forces économiques. Tout en étant conscients de l'ampleur du défi à relever, ils envisagent avec confiance les possibilités qui s'offrent à eux.

Mon gouvernement aide les petites et moyennes entreprises à exploiter les nouveaux débouchés d'exportation découlant de l'Accord de libre-échange. Il porte aussi une attention accrue aux marchés potentiels de l'Europe et de la région Asie-Pacifique. Ce faisant, il veillera à ce que tous les Canadiens profitent équitablement de la libéralisation des échanges commerciaux et de l'expansion économique qui en découlera.